

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 21 décembre 2007
(convocation du 10 décembre 2007)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt Et Un Décembre Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPÉ Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, Mme BURGUIERE Karine, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DELAUX Stéphan, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HOURCQ Robert, Mme ISTE Michèle, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NABET Brigitte, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. GRANET Michel (à cpter de 11 h 45)
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain (jusqu'à 10 h 30)
M. JUPPÉ Alain à M. VALADE Jacques (à cpter de 11 h 45)
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain
M. BELIN Bernard à M. BAUDRY Claude (jusqu'à 10 h 00)
M. BENOIT Jean-Jacques à M. JOUVE Serge (jusqu'à 10 h 30)
Mme. BOURRAGUE Chantal à Mme. CARLE DE LA FAILLE M. Claude
Mme. BRUNET Françoise à M. DAVID Jean-Louis
M. CANIVENC René à M. CASTEL Lucien
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DELAUX Stéphan
M. CAZENAVE Charles à M. PETIT Alain

Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
Mme. DARCHE Michelle à Mme. PUJO Colette
M. FAYET Guy à M. CASTEX Régis
M. GOURGUÉS Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri
M. HURMIC Pierre à Mme. NOËL Marie-Claude
M. JAULT Daniel à Mme. NABET Brigitte
M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. QUANCARD Joël à M. DUCASSOU Dominique
Mme. VIGNE Elisabeth à M. SIMON Patrick

LA SEANCE EST OUVERTE

Eysines - Rue de la Gare - Echange parcellaire avec soulte avec Monsieur et Madame DUPOUY Alain - Autorisations - Décision

Monsieur BRANA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Monsieur et Madame DUPOUY Alain sont propriétaires, sur le territoire de la Commune d'Eysines, d'une parcelle de terrain d'une superficie de 917 m², cadastrée AB 159, située rue de la Gare, sur laquelle est édifiée une ancienne gare présentant un intérêt patrimonial fort.

Or, la maîtrise foncière de ce bien est nécessaire à l'aménagement de l'entrée du Parc Intercommunal des Jalles dont il constituera un élément primordial destiné à abriter un certain nombre d'activités en relation avec cet espace, dans la continuité des opérations déjà réalisées telles que la cabane maraîchère.

C'est ainsi que les services communautaires ont engagé des pourparlers avec Monsieur et Madame DUPOUY, qui ont accepté le principe de cette transaction, sous réserve d'obtenir à proximité immédiate une parcelle de terrain leur permettant de construire une nouvelle habitation mieux adaptée à leur situation familiale actuelle.

La Communauté Urbaine de Bordeaux disposant dans le même secteur d'un terrain nu constructible d'une superficie approximative de 887 m², situé à l'Ouest de leur propriété, un accord est intervenu en vue de procéder à un échange avec soulte consistant en :

- l'acquisition de l'immeuble bâti d'une superficie de 917 m², cadastré AB 159, situé rue de la Gare à Eysines, moyennant un prix de 298 000 €, appartenant à Monsieur et Madame DUPOUY Alain,
- la cession à ceux-ci du terrain communautaire d'une superficie approximative de 887 m², cadastré AB 474 (partie), situé également rue de la Gare à Eysines, pour une valeur de 90 000 €.

Le montant de la soulte à la charge de la Communauté Urbaine de Bordeaux en résultant qui s'élève à 208 000 €, n'est pas supérieur à l'estimation de France Domaine délivrée par communiqué n°2007-162V0855 du 6 avril 2007.

Par ailleurs, il convient de préciser que l'accord conclu s'accompagne d'une autorisation de maintien dans les lieux de Monsieur et Madame DUPOUY, à titre gracieux d'une durée de

trois mois à compter de la date de signature de l'acte de transfert de propriété de leur bien et à titre précaire au delà moyennant une redevance de 550 €, soit pour une période totale de 16 mois à compter de cette signature.

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

A – AUTORISER MONSIEUR LE PRESIDENT :

- à traiter à l'amiable l'échange parcellaire entre la Communauté Urbaine de Bordeaux et Monsieur et Madame DUPOUY Alain, domiciliés rue de la Gare à Eysines, concernant d'une part l'immeuble bâti d'une superficie de 917 m² cadastré AB 159 leur appartenant, situé à cette adresse et, d'autre part, le terrain communautaire d'une superficie approximative de 887 m², cadastré AB 474 (partie) situé également rue de la Gare à Eysines, ladite transaction donnant lieu au versement au profit de Monsieur et Madame DUPOUY d'une soulte de 208 000 €,
- à signer l'acte authentique et tous autres documents à intervenir pour la conclusion de cette transaction.

B – DECIDER

- que le montant de la dépense correspondant à cette transaction sera imputé sur les crédits prévus à cet effet au Chapitre 21, Compte 2115, Fonction 8240, CRB A 430 du Budget de l'exercice concerné.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 21 décembre 2007,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 15 JANVIER 2008</p> <p>PUBLIÉ LE : 15 JANVIER 2008</p>

M. BERNARD LABISTE